

**Secrétariat du Comité
de l'initiative fédérale
Assurance-maladie : Pour une
liberté d'organisation des
cantons.**

Case postale 48
1022 Chavannes



Pétition pour une liberté cantonale en matière d'organisation de l'assurance maladie

Adressée au Grand Conseil du Canton de Vaud

Chavannes, le 9 avril 2019

Monsieur le Président,

Mesdames les Députées, Messieurs les Députés,

Le 3 avril dernier échoyait le délai de récolte d'une initiative fédérale intitulée : « Assurance-maladie. Pour une liberté d'organisation des cantons ». Celle-ci demandait une modification de la Constitution fédérale afin de permettre aux Cantons qui l'auraient souhaité, d'instaurer une institution cantonale chargée de mutualiser les réserves et compenser les coûts dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Elle aurait ainsi pu:

- 1) Fixer et percevoir les primes
- 2) Financer les coûts à charge de l'AOS
- 3) Acheter et contrôler l'exécution de tâches administratives déléguées aux assureurs autorisés à pratiquer l'AOS
- 4) Contribuer au financement de programmes de prévention et de promotion de la santé

L'institution cantonale eut été indépendante et dotée d'un organe de direction dans lequel sont notamment représentés les fournisseurs de soins et les assurés.

La récolte de signatures n'a pas abouti sur le plan national, bien que dans plusieurs cantons romands le nombre de signatures dépasse le quorum nécessaire à une initiative cantonale. Pour le Canton de Vaud, ce ne sont pas moins de 13'500 signatures qui ont été récoltées dont une grande partie validées, celles-ci sont annexées à la présente pétition.

S'appuyant sur ces signatures, les pétitionnaires demandent aux autorités cantonales d'agir dans le cadre fédéral afin que les cantons qui le souhaitent puissent introduire un système de caisse de compensation (publique) notamment au titre des expériences pilotes que la révision de la LAMal pourrait bientôt autoriser, si nous nous référons au rapport du groupe d'experts du DFI.

En vous remerciant de l'attention que vous apporterez à notre pétition, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Mesdames les Députées, Messieurs les Députés, l'expression de notre parfaite considération.

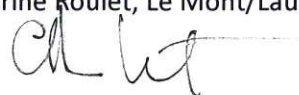
Christa Calpini, Vevey



Brigitte Crottaz, Epalinges



Catherine Roulet, Le Mont/Lausanne



Annexe : ment.

Personne de contact : Olivier Maggioni, Le Mont/Lausanne